

Employés de remontées mécaniques : conducteurs, contrôleurs, etc.



Prévention des risques professionnels
À destination des salariés

Vous vous déplacez à skis, à pied, avec des engins motorisés.

Vous êtes exposés aux glissades et aux chutes.

PRÉVENTION

- ▶ Faire vérifier régulièrement le matériel (réglage des fixations...)
- ▶ Limiter les déplacements à skis, respecter les zones de circulation définies par l'entreprise (pas de ski hors piste...).
- ▶ Respecter les consignes de sécurité et de vigilance lors des déplacements avec engins motorisés.

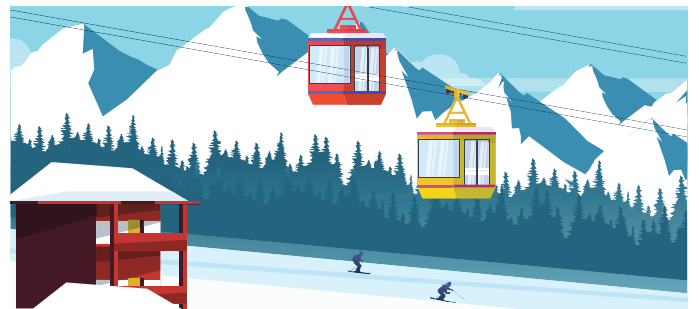
- ▶ Disposer de revêtements antidérapants aux postes de travail, maintenir les sols secs et dégagés.
- ▶ Porter des chaussures adaptées (semelles antidérapantes, crampons amovibles...).
- ▶ S'échauffer, s'étirer, avoir une bonne hygiène de vie.

La vitesse lors des déplacements et les efforts à froid sont facteurs de risques.

Vous travaillez à proximité d'appareils de remontées mécaniques, vous déclenchez des tirs.

Vous êtes exposés au bruit.

L'exposition à des niveaux sonores élevés peut provoquer des atteintes de l'audition réversibles (fatigue auditive) ou définitives (bourdonnements d'oreille, baisse de l'acuité auditive, surdité), dépistées par l'audiogramme. Le bruit est aussi facteur de fatigue et de baisse de vigilance.



PRÉVENTION

- ▶ Connaître les niveaux de bruit et leurs effets sur la santé.
- ▶ Porter des protections auditives (bouchons d'oreille, casque anti-bruit...) si nécessaire.

Vous travaillez à proximité d'appareils de remontées mécaniques. Vous intervenez sur des pylones, des gares...

Vous êtes exposés à des risques de chute de hauteur.

PRÉVENTION

- ▶ Se référer aux procédures mises en place.
- ▶ Utiliser les Équipements de Protection Individuelle (harnais, langes...).
- ▶ Signaler les dysfonctionnements (absence de protections collectives, de point d'ancrage...).
- ▶ Porter des chaussures adaptées (semelle type Vibram de préférence...).

Vous intervenez sur des appareils sous tension.

Vous êtes exposés aux risques d'électrification ou d'électrocution.

PRÉVENTION

- ▶ Respecter les procédures d'intervention et les consignes de sécurité.
- ▶ Posséder les habilitations électriques adaptées à l'intervention.

Vous soulevez des charges, vous effectuez des efforts physiques (dénouement, embarquement des skieurs, retenue des sièges...), parfois dans des postures contraignantes (en torsion, en position penchée en avant...)

Vous êtes exposés à des risques de blessures (dorsalgies, lombalgies...) et de maladies professionnelles (troubles musculo-squelettiques)

PRÉVENTION

- ▶ Disposer de matériel/outillage léger et ergonomique (filets, perceuses...).
- ▶ Adopter les bonnes postures de travail.
- ▶ Alternier les tâches et positions de travail dès que possible
- ▶ Faire remonter les difficultés ressenties en matière d'aménagement des postes, d'outillage et d'organisation du travail.
- ▶ S'échauffer, s'étirer, avoir une bonne hygiène de vie et veiller à une bonne hydratation.

Lors des manutentions manuelles et port de charges, porter sans risques : se rapprocher de la charge, avoir les pieds décalés et écartés, puis fléchir les genoux.



Vous intervenez près d'appareils (sièges, cabines, perches...) et de pièces (poulies...) en mouvement.

Vous êtes exposés aux risques de collisions, de heurts et de blessures.

PRÉVENTION

- ▶ Respecter les zones de circulation.
- ▶ Pièces en mouvement : si absence de protection collective (écrans, grilles...), intervenir lorsque l'appareil est à l'arrêt.
- ▶ Respecter les procédures d'arrêt et de mise en fonctionnement des appareils après intervention.

Vous intervenez sur des secours, vous effectuez des soins. Vous pouvez être en contact avec du sang.

Vous êtes exposés au risque biologique.

PRÉVENTION

- ▶ Porter les gants et autres Équipements de Protection Individuelle adaptées (masques de protection pour une insufflation...)
- ▶ Connaître et respecter la procédure en cas d'Accident avec Exposition au Sang (AES), le déclarer en accident du travail et mettre en place le suivi adapté.
- ▶ Être à jour des vaccinations (hépatite B recommandée).



Vous travaillez en extérieur, en altitude, dans des conditions météorologiques difficiles (température, brouillard, vent, neige).

Vous êtes exposés à l'hypothermie, aux engelures, aux troubles musculo-squelettiques, aux atteintes oculaires et cutanées (brûlures, cancers dus aux rayonnements UV). Le froid est co-facteur d'autres risques comme les TMS.

PRÉVENTION

- ▶ Assurer une protection thermique du corps (bonnet, gants, vêtements chauds et secs, chaussures).
- ▶ Se protéger du soleil : lunettes, bonnet couvrant les oreilles. Appliquer régulièrement une crème solaire de type écran total.
- ▶ Prévoir des pauses dans un endroit chauffé, s'hydrater avec des boissons chaudes.

Vous êtes en contact permanent avec des clients. Vous avez des périodes à cadences très élevées (vacances scolaires...). Vous gérez des incidents (altercations clients, pannes sur appareils...), accidents.

Vous êtes exposés aux risques psycho-sociaux.

PRÉVENTION

- ▶ Signaler tout dysfonctionnement ou incident à l'employeur.
- ▶ Parler de vos difficultés, demander conseil (auprès du responsable, des collègues, du médecin du travail...).
- ▶ Connaître sa fiche de poste et les procédures de travail.

ORGANISATION DES SECOURS :

- ▶ Connaître les protocoles/consignes en cas d'accident ou d'incendie.
- ▶ Repérer les extincteurs et s'informer de leur utilisation.

HYGIÈNE DE VIE :

- ▶ Prévoir des temps de récupération suffisants (sommeil).
- ▶ Avoir une alimentation équilibrée, limiter les excitants (café, thé...).
- ▶ Ne pas consommer de produits modifiant le comportement ou les réflexes.
- ▶ Pratiquer une activité physique régulière.

EN SAVOIR PLUS

Pour toute question, contactez votre médecin du travail ou l'équipe pluridisciplinaire de votre Service de Prévention et de Santé au Travail



Document élaboré par GEST 05
membre de Présanse Paca-Corse



Retrouvez-nous sur   